

# Le courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 87

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

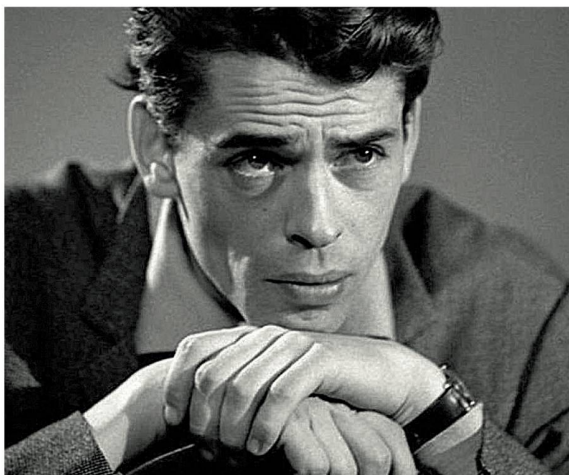
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



## Quelle est votre chanson préférée ?

Ma chanson préférée est de Jacques Brel: elle remonte à ses débuts et n'est pratiquement jamais présentée ni à la radio ni à la télévision, quand on parle de ce grand artiste compositeur et chanteur. Cette chanson, c'est *La colombe*. C'est, pour moi, la plus belle chanson sur l'absurdité de la guerre et les déchirements quand elle sépare deux êtres qui s'aiment. Peut-être les ayant moi-même en partie vécus (Algérie), y suis-je plus sensible? La musique est aussi remarquable. *Jacques Lafargue, Genève*

Nous publierons chaque mois le choix d'une chanson par un de nos lecteurs. Indiquez-nous son titre et son auteur, vos coordonnées, ainsi que les raisons de votre choix par courriel – [courrier@generations-plus.ch](mailto:courrier@generations-plus.ch) – ou par courrier à l'adresse suivante : Magazine générations, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne.



générations et Payot Libraire ont le plaisir d'offrir à

**JACQUES LAFARGUE**

pour son courrier, un bon cadeau d'une valeur de 30 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse.

Ecrivez-nous à générations, Courrier des lecteurs, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou [courrier@generations-plus.ch](mailto:courrier@generations-plus.ch)

LA QUESTION DU MOIS (lire page 24)

**Faut-il interdire les vélos sur les chemins pédestres?**

## VOUS AVEZ LA PAROLE

A propos de *Faut-il repousser à 75 ans le contrôle médical obligatoire des conducteurs?* g85

### POURQUOI DE TELLES DIFFÉRENCES ?

Dans l'interview susmentionnée, Jean-Bernard Chassot rappelle qu'« on peut aussi obtenir un permis limité à un parcours précis ». Est-ce bien sûr que c'est le cas dans tous les cantons? Je connaissais une personne qui avait bénéficié d'une telle mesure à Genève. J'ai eu vent que cela existait aussi à Neuchâtel et à Berne. Quand j'ai fait une demande d'un tel permis au Service des autos vaudois, il y a cinq ans, je n'ai jamais obtenu de réponse positive. Il est bien connu que ledit service est, pour le moins, le plus restrictif de Suisse, mais est-il vraiment possible que de telles différences existent entre cantons? *Suzanne Messerli, La Conversion (VD)*

A propos de *Seniors au chômage: passez votre chemin!* g84

### LE CALCUL EST VITE FAIT

J'ai volontairement omis d'indiquer ma date de naissance sur mon CV, mais les années durant lesquelles on a travaillé dans telle ou telle entreprise étant obligatoires, le calcul est rapidement fait. Nous sommes plus chers, pas forcément par rapport aux salaires, ce sont les charges qui sont plus importantes. *Carol Bussinger, Vouvry (VS)*

A propos de *Mais pourquoi j'ai mal?* g86

### « L'ENFER AU QUOTIDIEN »

Merci à générations de parler et de faire connaître cette maladie. « Qu'est-ce que la fibromyalgie? » Ce n'est pas une maladie des temps modernes. Reconnue par l'OMS en 1992, elle existe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, appelée SPID « Syndrome polyalgique idiopathique diffus ». Elle reste un mystère pour la médecine classique. Une piste en vue, les douleurs chroniques seraient situées au niveau du cerveau. Je souhaite corriger un fait: la fibromyalgie n'est pas issue de la dépression, mais, à force de vivre l'enfer au quotidien, elle conduit effectivement certaines personnes à la dépression.

*Francine Boulenaz, Gimel (VD)*

A propos de *Les étrennes, une tradition qui se perd* g85

### TOUJOURS PRÊT À RENDRE UN SERVICE

« Les étrennes, oui bien-sûr. Notre facteur est toujours prêt à rendre service malgré un stress important! Un petit geste pour le remercier! »

*Sabine Foucher, Plan-les-Ouates (GE)*

A propos du Club lecteurs

### UN SOUVENIR INOUBLIABLE

Grâce à vous, j'ai gagné deux billets pour le spectacle d'Alain Morisod. Je vous en remercie infiniment. Mon mari et moi avons passé une soirée formidable en écoutant son concert. Nous en garderons un souvenir inoubliable. *Yvette Krebs, Morges (VD)*

Concours Hôtel Bella Tola & SPA

### VAL D'ANNIVIERS: UNE GAGNANTE !

Bravo à notre lectrice Catherine Pointet, de Cressier (NE), 69 ans, qui a gagné notre grand concours de Noël avec un séjour pour deux personnes à l'Hôtel Bella Tola & SPA de Saint-Luc, dans le val d'Anniviers. « Beau temps, belle neige », c'est ce qu'on lui souhaite de tout cœur !

Réd.